

*fla*CHE

Le journal interne du Centre Hospitalier Esquirol

N°24 Mars 2025

DÉVELOPPEMENT DURABLE

*Des arbres ont vécu ici,
d'autres vont naître*

p. 10



Édito



Madame, Monsieur,

Le CH Esquirol renforce son engagement en faveur du développement durable ! L'obtention du Label Limoges Durable vient récompenser les efforts entrepris par l'établissement pour réduire son impact environnemental et encourager des pratiques plus responsables.

Cet engagement se traduit entre autre par la participation du CH Esquirol au lancement sur l'agglomération de la plateforme Covoit' Modalis, une initiative de Limoges Métropole et Nouvelle-Aquitaine Mobilités afin notamment d'encourager le recours au covoiturage pour les trajets domicile-travail des professionnels du bassin et contribuer ainsi à limiter les émissions de CO2 liés à ces déplacements.

La préservation du patrimoine naturel est également une priorité. Face au vieillissement de 75 pins, une démarche responsable a été engagée : pour chaque arbre abattu, quatre seront replantés. Un geste fort pour maintenir un cadre verdoyant et favoriser la biodiversité sur le site.

Le développement durable est au cœur des projets de l'établissement, ce qui passe par exemple par la mise en place et l'animation de nombreux groupe de travail dédiés ou encore par une rubrique spécifique dans chaque numéro du journal interne. Mais, vous pourrez en savoir plus en consultant ce numéro !

Dans cette édition, vous retrouvez également un retour sur les Assemblées Générales du Projet d'établissement, un point sur la certification HAS 2026, la mise en place du nouveau DPI, ainsi que des articles sur la pair-aidance, la socio-esthétique au PUPEAP ou encore la création de caricatures de patients à la MAS Saint-Exupéry que je vous invite à découvrir !

Bonne lecture !

Charly MARGERIN

Directeur Adjoint en charge de la Direction des Ressources Matérielles, de la Direction des Travaux et du Développement Durable au CH Esquirol

DIRECTION GÉNÉRALE - SERVICE QUALITÉ

Bilan des déclarations d'évènements indésirables 2024

Le bilan institutionnel des évènements indésirables est présenté lors de plusieurs instances du CHE, notamment en CREX, dans lequel l'ensemble des catégories de déclaration sont analysées collectivement, dans le cadre de l'amélioration de la gestion des risques de l'établissement.

Nous vous invitons à consulter :

- Le bilan et les analyses complètes des évènements indésirables du CHE en 2024
- Le lecteur partagé QGDR de votre unité médicale, sur lequel se trouve le bilan des déclarations d'EI se rattachant précisément à votre lieu de soins. ■

3 CATÉGORIES D'EI LES PLUS DÉCLARÉS EN 2024



366 Violences
(391 en 2023)



201 chutes
(172 en 2023)



87 sorties/disparitions
(64 en 2023)



Certification

par la Haute Autorité de Santé

La visite de certification par la Haute Autorité de Santé (HAS) aura lieu en mars 2026 pour le Centre Hospitalier Esquirol.

Un nouveau référentiel de Certification est paru en Janvier 2025 : il correspond au 6^{ème} cycle de certification mis en place par la HAS.

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Il s'agit d'une **procédure d'évaluation du niveau de qualité et de sécurité des soins délivrés aux patients.**

PAR QUI ?

Par des **experts-visiteurs** mandatés par la HAS : ce sont des professionnels en exercice en établissement de santé.

COMMENT ?

Lors d'une **visite de l'établissement**, le niveau de qualité et sécurité des soins est évalué. Les experts visiteurs s'appuient sur des objectifs collectivement définis au niveau national par les professionnels et les usagers (référentiel de Certification).

QUEL RÉSULTAT ?

Les résultats obtenus pour chaque critère permettent de calculer un **score global** qui exprime le niveau de la qualité des soins de l'établissement.

UN NOUVEAU CYCLE DE CERTIFICATION = DE NOUVEAUX ATTENDUS !

Les modifications du nouveau référentiel seront présentées aux instances de Mars 2024.

En complément, voici la liste des **critères impératifs** auquel le Centre Hospitalier Esquirol devra répondre lors de la prochaine visite :

Ils se comptent au nombre de **17**. Ils correspondent aux exigences fondamentales dans tous les établissements de santé. Si une évaluation de l'un de ces critères est négative, elle pourra avoir un impact sur le niveau de certification.

- 1 Le patient bénéficie du respect de son intimité et de sa dignité au sein d'un environnement sécurisé
- 2 Le patient bénéficie de soins visant à anticiper ou à soulager rapidement sa douleur
- 3 Le patient bénéficie d'une prise en charge bien traitante
- 4 Le patient exprime son consentement libre et éclairé sur son projet de soins et ses modalités

- 5 La satisfaction et l'expérience du patient sont prises en compte
- 6 Les équipes respectent les bonnes pratiques de prescription des médicaments
- 7 Les équipes respectent les bonnes pratiques d'administration des médicaments
- 8 Les équipes préviennent les risques d'erreur médicamenteuse
- 9 Les équipes respectent les précautions standards d'hygiène
- 10 La pertinence des prescriptions des antibiotiques est argumentée et réévaluée
- 11 L'établissement impulse la déclaration des événements indésirables, dont les presque accidents
- 12 La gestion des situations sanitaires exceptionnelles est maîtrisée
- 13 Les équipes maîtrisent la prise en charge des urgences vitales

ENFANTS ET ADOLESCENTS

- 14 Le patient mineur bénéficie d'un environnement adapté

PSYCHIATRIE ET SANTÉ MENTALE

- 15 Les équipes réalisent un examen somatique pour tout patient hospitalisé en psychiatrie
- 16 Les équipes respectent les bonnes pratiques en matière d'isolement et de contention des patients hospitalisés sans consentement

PERSONNES ÂGÉES

- 17 L'établissement prévient les transferts évitables des personnes

Le Département QGDR se tient à votre disposition pour toute question relative à ce processus et vous remercie pour votre engagement dans la démarche afin de valoriser vos prises en charge. ■

« Parce que la HAS ne vient pas juste vérifier une organisation et des documents, elle vient voir un collectif en action. »

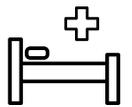
Questionnaires de satisfaction 2024

Résultat des patients pris en charge en hospitalisation complète



647 répondants
(717 en 2023)

Impression générale du séjour



94,1% 94,4%
en 2023

La satisfaction générale du séjour reste stable et se montre supérieure à 90% depuis plusieurs années. Il est à noter que la satisfaction relative à la partie restauration est en augmentation de + 5,2 points par rapport à l'année 2023.

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

- 36,4% des répondants ont entre 40 et 59 ans
- 57,8% des répondants sont des femmes
- 87,2% des répondants sont de la Haute-Vienne

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS (% DE SATISFACTION GLOBALE)

- Satisfaction de l'accueil : 92%
- Satisfaction des soins : 93,4%
- Satisfaction des relations avec le personnel : 95,6%
- Satisfaction des prestations sociales : 90%
- Satisfaction de la chambre : 91,6%
- Satisfaction des autres prestations : 94,3%
- Satisfaction de la restauration : 84,1%

Ces résultats montrent une haute qualité de prise en charge, qui reste une priorité pour tous les professionnels de l'établissement. Nous vous remercions pour votre implication continue dans l'amélioration des soins délivrés aux patients. ■

Les résultats par unité médicale sont disponibles dans les lecteurs partagés QGDR.

Réunion de lancement

Nouveau Dossier Patient Informatisé (DPI)



Le vendredi 28 mars 2025 a eu lieu la **réunion de lancement du nouveau Dossier Patient Informatisé (DPI) Hospilink**. En présence de l'équipe projet de la société Axigate, éditeur du logiciel Hospilink, cette réunion commune aux deux établissements de la direction commune a rassemblé une trentaine de personnes (direction, présidentes de CME, membres du groupe de travail, cadres supérieurs). Cette réunion a été l'occasion de présenter les grandes étapes et les modalités de déploiement envisagées pour le nouveau DPI.

AVANT L'ÉTÉ 2025, PLUSIEURS ÉTAPES « TECHNIQUES » SERONT FRANCHIES :

- Mise à disposition des environnements techniques
- Communication auprès des éditeurs tiers pour les chantiers interopérabilité à venir
- Atelier reprise de données
- Atelier connecteurs
- Analyse de l'existant
- Premières réunions du comité de projet

A partir de septembre 2025, les référents métiers seront formés au nouveau DPI et les premiers ateliers fonctionnels seront mis en place. ■

DIRECTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES TRAVAUX

Moment gourmand au self

Le mois dernier, à l'occasion de la Chandeleur, l'équipe du self a régalé les gourmands avec de savoureuses galettes bretonnes. Un menu spécial qui a permis de célébrer cette tradition avec convivialité et gourmandise !

Un grand merci à notre équipe du self pour leur engagement et leur savoir-faire, qui contribuent chaque jour à offrir des repas de qualité.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition gourmande ! ■



MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE ST EXUPÉRY

Un projet innovant, créatif et humain

Chrystelle Daude, aide-soignante sur l'aile jaune de la MAS Saint-Exupéry, a récemment lancé un projet original qui allie créativité et convivialité.

L'IDÉE ?

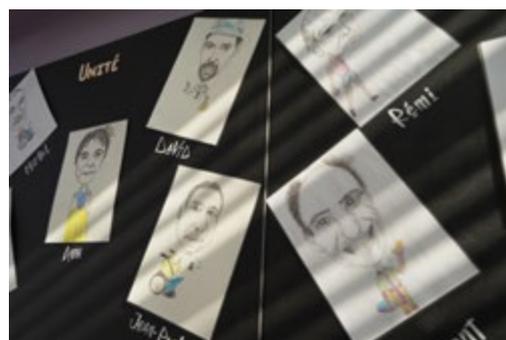
Apporter une touche de nouveauté et de gaieté au sein de la MAS.

Tout est parti d'une réflexion entre collègues : comment dynamiser l'espace de vie des résidents ? L'idée initiale était de réaliser des dessins sur les portes des chambres, afin d'égayer les lieux. Mais au fil des discussions, une idée encore plus originale a émergé : **réaliser des caricatures personnalisées pour chaque résident de l'aile jaune.**

Ainsi, chaque résident a vu son portrait croqué avec humour et bienveillance. Ces œuvres sont désormais exposées à la vue de tous, apportant **une touche d'humanité et de joie dans le quotidien** de l'aile jaune. L'engouement a été immédiat : résidents et professionnels se sont pris au jeu, s'amusant à deviner qui se cachait derrière chaque dessin. Les sourires et la bonne humeur sont au rendez-vous !

Ce projet est le fruit d'un véritable travail d'équipe. Si Chrystelle Daude est l'unique dessinatrice, chaque professionnel a participé en donnant son avis sur les détails des caricatures, veillant à ce qu'elles reflètent fidèlement les traits et la personnalité de chacun.

Face à un tel succès, **l'initiative va être étendue à l'aile bleue** de la MAS Saint-Exupéry. De nouvelles œuvres viendront bientôt enrichir ces locaux et prolonger cette dynamique de partage et de bonne humeur. ■

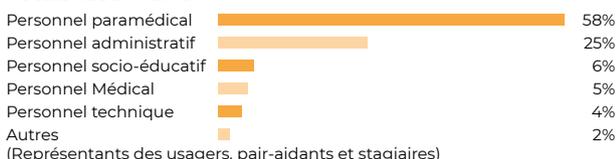


10 infos sur Les AG du personnel version 2025

Les 3 sessions d'Assemblées générales sur le thème du **Projet d'établissement** se sont déroulées en janvier et février 2025, et ont été un succès grâce aux nombreux professionnels présents.

1 264 agents y ont participé, tous corps de métiers confondus.
Cela représente 18% de l'effectif de l'établissement, soit presque 1 agent sur 5.
Chaque session a accueilli entre 87 et 89 professionnels.

2 Toutes les catégories professionnelles se sont intéressées aux AG, dans des proportions fidèles à la répartition globale des métiers sur l'établissement.



3 Les IDE étaient les professionnels les plus représentés dans le public, avec les cadres de santé
(80 IDE sur 264 participants, et 30 cadres, soit respectivement 30% et 11% de l'auditoire).

4 Tous les Pôles ont participé aux AG, avec la présence de leurs professionnels dans les proportions suivantes :



5 Pour les absents, l'intégralité de la Présentation Powerpoint diffusée en séance est disponible librement sur l'Intranet

Vous pouvez également contacter la coordinatrice du Projet d'établissement pour toute question. caroline.tanty@ch-esquirol-limoges.fr

6 68% des participants (soit 181 professionnels) ont répondu au questionnaire de satisfaction transmis à l'issue des AG.
C'est un taux de réponse très satisfaisant permettant de considérer ce retour d'expérience comme suffisamment fiable, merci à toutes et tous !

7 97,8% des répondants (soit 177 professionnels / 181) se sont estimés **très satisfaits*** que des AG comme celles-ci soient organisées.
La gouvernance prend bonne note de ce retour et continuera d'organiser ce type de format pour les sujets institutionnels importants.

Extraits de commentaires libres reçus :

« Merci d'avoir organisé cela, j'ai trouvé pertinent cette présentation qui renforce le sentiment d'appartenance à l'établissement. »

« Ce Projet, participatif et bien présenté donne envie de s'y associer à tous »

« Ravie de participer à ce projet d'établissement qui peut inclure tous les professionnels. L'impression de pouvoir faire évoluer les choses est motivant afin de faire partie d'un axe de travail. »

*Cela signifie qu'ils ont noté entre 7/10 (13 personnes), 8/10 (40 personnes), 9/10 (44 personnes) et 10/10 (80 personnes) leur niveau de satisfaction en réponse à la question suivante: Etes-vous satisfait que des AG sur des sujets importants comme le Projet d'établissement soient organisées au sein du CHE ?

8 99,5% des répondants (soit 180 professionnels) souhaitent **continuer d'être informés sur le Projet d'établissement et ses avancées,** que ce soit par courriel, via le journal interne FlaCHE et/ou l'Intranet.

Parmi les fréquences proposées pour la diffusion de ces informations, vous avez très majoritairement choisi « 2 fois par an » ou « chaque trimestre » (78% des répondants).

Afin de répondre à cette demande, la gouvernance va mettre en place une Newsletter au minimum biannuelle à l'attention de tous les agents, en complément du Comité de suivi qui se tiendra une à deux fois par an.

9 Bien que le format ait beaucoup plu, il est toujours possible de faire mieux et **les réponses aux questionnaires ont permis d'identifier des pistes d'amélioration pour les prochaines AG**

1 Plusieurs commentaires libres ont exprimé le besoin d'exemples concrets d'application de la nouvelle méthodologie : la théorie de la présentation a été comprise, mais les

professionnels avaient du mal à s’imaginer concrètement comment ils allaient pouvoir s’impliquer.

Réponse de la gouvernance :

- Ci-dessous, vous trouverez des visuels d'exemples
- De plus, un document sera très prochainement diffusé sur l’Intranet à l’attention de tous : il présentera l’ensemble des groupes de travail existants et les modalités d’inscription. Surveillez la page d’accueil ! Ce support sera régulièrement mis à jour pour intégrer les nouveaux groupes de travail créés d’ici à 2028.

2 Besoin de connaître les **pilotes d’objectifs** pour ce nouveau Projet d’établissement

Réponse de la gouvernance :

En complément du document précité sur les groupes de travail, un visuel sur tous les pilotes sera très prochainement diffusé sur l’INTRANET.

3 Besoin d’**aborder plus en détails le contenu** du Projet

Réponse de la gouvernance :

Le Projet d’établissement est vaste et il était difficile de trouver le bon équilibre entre une transmission suffisante d’informations et une présentation indigeste. Merci pour ce retour : nous avons noté que pour les prochaines sessions, un temps plus important sera à dédier à la présentation du contenu.

10 Il y aura une suite à ces AG... et même plusieurs suites !

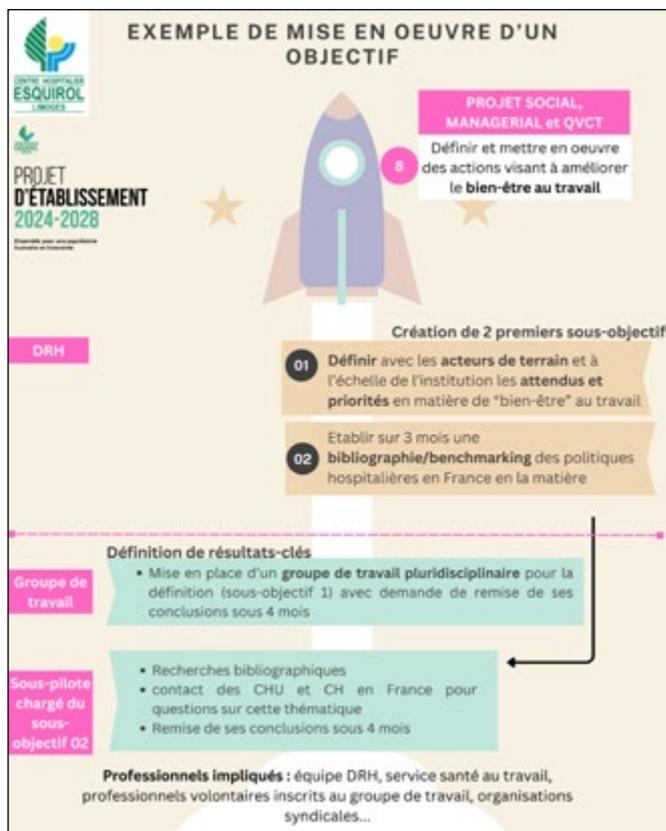
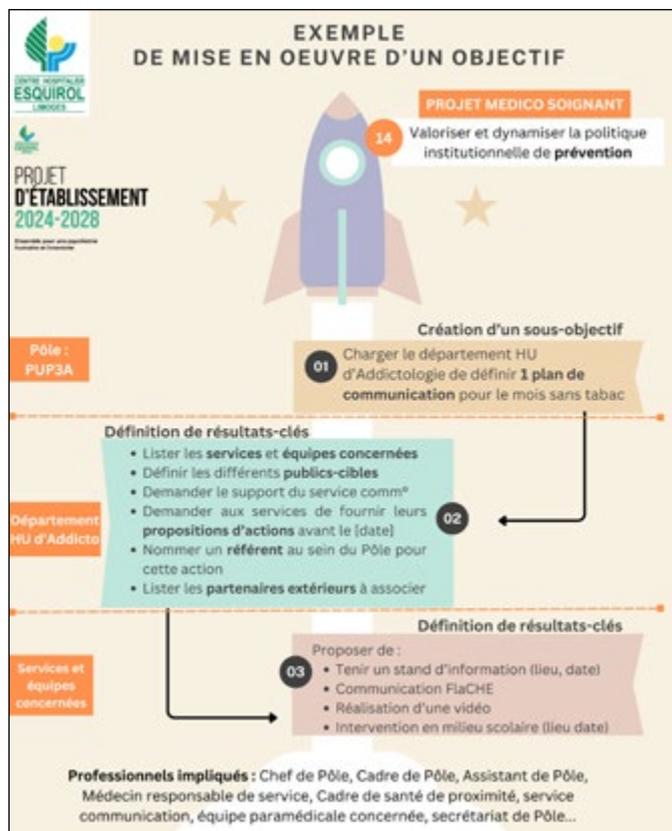
Les deux premiers trimestres 2025 sont consacrés au lancement de la mise en œuvre du Projet d’établissement et à l’installation de chaque pilote.

Le premier Comité de suivi aura lieu le 15 mai et permettra de faire un premier point global sur les avancements.

La gouvernance travaille sur un plan de communication large à l’égard des professionnels en réponse aux commentaires formulés dans les réponses au questionnaire d’évaluation, pour toute la période 2025 - 2028 : mise au point de visuels, de documents d’information qui seront diffusés sur l’INTRANET, construction en cours d’une NEWSLETTER...

Enfin, le Directeur et la Présidente de la CME continuent leurs cafés-rencontres au sein des différents services pour recueillir toutes vos suggestions, le Projet d’établissement et tout autre sujet.

A très bientôt pour continuer de faire vivre notre Projet d’établissement.



Ces 2 visuels visent à répondre au besoin des professionnels de se rendre compte concrètement de la manière dont le Projet d’établissement va être mis en œuvre à chaque échelon de l’établissement. Ce sont des illustrations et non des compte-rendu de travaux : ils contiennent deux exemples inventés de mise en œuvre d’objectif, qui permettent d’imaginer les rôles des différents acteurs. Ils ne résument pas de ce que vont réellement mettre en place les pilotes concernés de ces objectifs : en effet, les pilotes ont tout juste débuté leurs travaux au 1^{er} trimestre 2025.

Mouvements du personnel

RECRUTEMENTS FÉVRIER / MARS 2025

AES :	GONCALVES Virginie
Aide Soignante :	ROUGIER Justine
ASHQ :	MARTIN Magali
Chargé de mission C2RL :	FAYOUX Valentin
Coordinatrice CLANA :	LANORE Zoé
Éducateur Spécialisé :	FERRIER Mathilde SOULA François
Infirmier :	LEVENEUR Mickael GRONDIN Laurent
Agent de restauration :	PAYET Cédric
Agent de logistique :	DUCLoux Pierre
Psychologue :	SIMONS Pauline

DÉPART FÉVRIER / MARS 2025

Fin de contrat :	Disponibilité :
Agent de logistique : 1	ASHQ : 1
Cuisinier : 1	Détachement :
Pair aidant : 1	Adjoint administratif : 1
Auxiliaire de Puériculture : 1	Mutation :
Adjoint Administratif : 1	Manipulatrice radio : 1
Ambulancier : 1	Congé parental :
Technicien Hotline : 1	IDE : 1
Démission :	ASHQ : 1
Médiateur Santé Pair : 1	
Aide soignant(e) : 1	



Zoé LANORE

Coordinatrice régionale du Pôle Ressources CLANA

“ Depuis février, Zoé Lanore est coordinatrice régionale du Pôle Ressources CLANA. Forte d'un parcours varié, elle met aujourd'hui

son expérience au service d'une mission qui lui tient à cœur : se sentir utile à travers son métier. Titulaire d'un Master en Management Commercial et Entrepreneuriat, elle a d'abord géré une équipe de 60 personnes en logistique, acquérant rigueur et discipline. Par la suite, elle s'est lancée dans l'entrepreneuriat, où elle a développé ses compétences en gestion de projet.

Son intérêt pour le secteur sanitaire remonte à son Bac STSS, suivi d'une prépa psychomotricienne et d'une Licence 1 en psychologie. Aujourd'hui, elle coordonne les trois antennes du CLANA, anime et développe le réseau partenarial et gère la communication sur LinkedIn et le site du pôle.

Avec énergie et engagement, Zoé travaille à renforcer la visibilité et l'impact du CLANA. ”

Bienvenue !



Valentin FAYOUX

Chargé de mission C2RL

“ Valentin Fayoux a d'abord obtenu un DUT Gestion des Entreprises et des Administrations. Par la suite, il a exploré un tout autre domaine en intégrant les Compagnons du Devoir en menuiserie. Finalement, il a décidé de revenir vers la gestion en intégrant une licence à l'IAE de Limoges, avec une spécialisation en Management des Établissements Sanitaires et Sociaux. Durant son cursus, il a effectué un stage d'observation de deux mois au centre de détention d'Uzerche, puis a poursuivi son master en alternance dans le même établissement.

En poste en tant que chargé de mission au C2RL depuis le 24 février, il partage son temps entre la mise à jour de RETAB.fr et les formations de sensibilisation à la réhabilitation psychosociale. RETAB est un annuaire en ligne qui recense les établissements sanitaires et sociaux de différents départements. Il permet aux usagers de s'informer sur les structures existantes et de savoir vers qui se tourner, mais il est aussi un outil précieux pour les professionnels afin de mieux connaître le maillage territorial. Pour cette mission, il va prochainement rencontrer les cadres afin d'actualiser les fiches et de les mettre en ligne.

Pour la sensibilisation à la réhabilitation psychosociale, il va démultiplier les sensibilisations se déroulant au C2RL visant à mieux faire comprendre et intégrer la réhabilitation psychosociale au sein des établissements via 2 ESMS membres du groupe PTSM, auprès de leurs partenaires.

Ce qui le motive particulièrement dans ce poste, c'est l'opportunité de travailler sur des projets concrets qui ont un impact direct sur les professionnels et les usagers. ”

Bienvenue !

Congé de maladie ordinaire

Abaissement de l'indemnisation

À compter du 1^{er} mars 2025, l'indemnisation du congé de maladie ordinaire (CMO) évolue pour les fonctionnaires. Désormais, ils percevront 90 % de leur salaire au lieu de l'intégralité de leur traitement durant les trois premiers mois d'arrêt. Cette modification découle de l'article 189 de la loi de finances 2025, qui ajuste l'article L 822-3 du code général de la fonction publique.

CE QUI CHANGE

- Les CMO débutant à partir du 1^{er} mars 2025 seront concernés.
- Ceux déjà en cours avant cette date conserveront l'ancien régime.

CE QUI RESTE INCHANGÉ

- Les primes et indemnités restent majoritairement maintenues.
- Le supplément familial de traitement (SFT) continue d'être versé en intégralité.
- En cas de requalification du CMO en congé longue maladie, longue durée ou invalidité temporaire, un rattrapage de 10 % sera effectué pour les trois premiers mois.

Enfin, une mesure équivalente est attendue pour les contractuels, praticiens hospitaliers et étudiants en médecine par voie réglementaire. ■

Journée d'études

La fatigue de compassion

Comment la reconnaître ? Comment la prévenir ?

Le Collège des Psychologues du CH Esquirol a récemment organisé une Journée d'Étude et de Réflexion consacrée à la fatigue de compassion. Cette rencontre a permis d'explorer en profondeur ce phénomène qui touche les professionnels du soin, en particulier dans le domaine de la psychiatrie.

Un grand merci au Pr Eric Fiat pour la richesse de sa présentation et pour sa venue, qui ont grandement contribué à la qualité des échanges.

Durant cette journée, plusieurs concepts ont été abordés: le burn-out, l'épuisement professionnel, le traumatisme vicariant, la résilience, ainsi que la fatigue et/ou la satisfaction compassionnelle. L'objectif était d'identifier comment reconnaître cette fatigue, d'évaluer les facteurs de risque et de protection, et de réfléchir aux moyens de prévention à l'échelle individuelle, collective et institutionnelle. Cette journée d'étude a ouvert la voie à des échanges fructueux et à une prise de conscience collective sur l'importance du soutien et de la prévention dans les métiers du soin. Merci à tous les participants pour leur engagement dans ces réflexions essentielles ! ■

Plan de formation



Le plan de formation validé au CSE de décembre 2024 est à la disposition de tous sur intranet. Les offres de formations sont diffusées à l'encadrement, pour diffusion, par mail au fil de l'eau et sont disponibles sur intranet dans dernières publications avant archivage.

POUR RAPPEL

- 1 Les actions accordées au plan de formation d'une année N doivent se dérouler ou commencer effectivement sur l'année N. Attention alors aux Diplômes Universitaires qui sont organisés sur une année Universitaire N/N+1 (de septembre à juin), il est nécessaire qu'au moins 1 jour de formation ait lieu sur l'année N.
- 2 Lors des entretiens de formations lorsque les besoins de formation sont validés par l'encadrement et que vous nous fournissez les programmes, cela ne signifie pas une inscription automatique. En effet cela nous permet de valider la demande de formation qui ensuite sera validée ou non, lors de la construction du plan de formation et de la commission de formation. Il vous appartiendra ensuite de revenir vers nous à l'approche de la formation afin que nous vous inscrivions si la formation est inscrite au plan de formation. ■



Engagement pour une mobilité durable avec Covoit' Modalis !

Le CH Esquirol est fier d'annoncer son engagement dans l'expérimentation de la plateforme de covoiturage Covoit' Modalis, lancée par Limoges Métropole et Nouvelle-Aquitaine Mobilités.

Cette initiative vise à **faciliter les trajets du quotidien tout en réduisant l'impact environnemental des déplacements.**

Grâce à la communauté nommée "Quartier hospitalier et Vanteaux", les agents du CH Esquirol pourront désormais organiser leurs trajets en covoiturage, non seulement entre eux, mais aussi avec les autres membres de cette communauté.

Ce dispositif offre une **solution pratique et économique** pour optimiser les déplacements, tout en **renforçant les liens entre professionnels de santé, étudiants et habitants du secteur.**

En rejoignant cette démarche, le CH Esquirol affirme son engagement en faveur du développement durable et de la mobilité responsable.

Réduire les émissions de CO2, alléger le trafic urbain et favoriser l'entraide entre collègues et riverains sont autant de bénéfices portés par ce projet.

Une belle occasion de conjuguer écoresponsabilité, solidarité et praticité au quotidien ! ■



POUR EN SAVOIR PLUS ET REJOINDRE LE MOUVEMENT :
<https://bit.ly/4c4sOB5>

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des arbres ont vécu ici, d'autres vont naître

Dans le cadre de sa **démarche écoresponsable**, le Centre Hospitalier Esquirol renouvelle son parc arboré. Pour des raisons de sécurité, 75 pins vieillissants et infestés de chenilles processionnaires seront abattus.

pour 1 arbre abattu 4 seront replantés

Cette action s'accompagne d'un reboisement ambitieux avec **300 nouveaux arbres plantés**. Sélectionnés pour leur résilience et leur contribution à la biodiversité, ces arbres renforceront le patrimoine naturel de l'établissement.

“ Avec ses 25 hectares de verdure, le CH Esquirol s'engage à préserver un cadre de vie agréable et durable ”

Des arbres ont vécu ici, d'autres vont naître

Dans le cadre de sa politique de développement durable, le CH Esquirol engage une importante opération de renouvellement de son parc arboré. Ainsi, 75 pins situés aux abords du bâtiment Delay et le long du grillage côté HME vont être abattus.

Ces arbres vieillissants, en mauvaise santé et infestés de chenilles processionnaires, présentent un **risque croissant pour la voie publique**. Afin d'assurer la sécurité des usagers, cette décision s'inscrit dans une **démarche de prévention et d'entretien des espaces verts** de l'établissement.

Toutefois, cette action ne s'arrête pas à l'abattage.

Fidèle à ses engagements environnementaux, le CH Esquirol plantera ainsi **300 nouveaux arbres** en remplacement, soit un **ratio de quatre plantations pour chaque arbre abattu**.

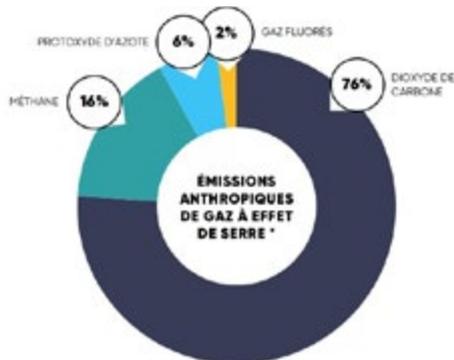
Ces nouveaux arbres seront des plants forestiers, choisis pour leur résilience face au changement climatique. Plusieurs variétés seront introduites afin de favoriser la biodiversité et de renforcer la richesse du patrimoine naturel de l'établissement.

Avec ses 25 hectares de parc arboré, le CH Esquirol continue de s'inscrire dans une démarche écoresponsable, visant à préserver un véritable poumon vert au cœur de l'établissement. Ce projet illustre une volonté forte de maintenir un cadre de vie agréable, tout en garantissant la sécurité des usagers. ■



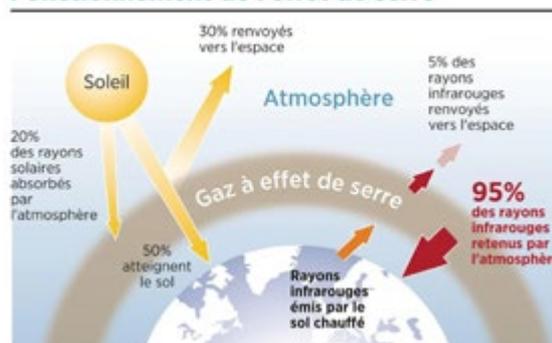
DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'effet de serre et les GES



* Pourcentages en Gt CO₂ eq/an pour l'année 2010

Fonctionnement de l'effet de serre



Le système terrestre est en équilibre entre l'énergie solaire reçue et les radiations réémises vers l'espace. Les gaz à effet de serre (GES) forment une couverture autour de la Terre, qui permet de retenir la chaleur terrestre à l'image d'une vitre de serre de jardinier. Ce phénomène permet à notre planète d'avoir une température moyenne de +15°C à sa surface. Sans cet effet de serre, il ferait -18°C et la vie humaine y serait impossible.

Bien que les GES soient présents en faible quantité, leur rôle est déterminant. Une faible variation peut entraîner de fortes modifications de la température moyenne. L'équilibre du système terrestre est donc très fragile !

On distingue quatre catégories de GES, le méthane, le protoxyde d'azote, les gaz fluorés et enfin, le plus connu et le plus importants, le dioxyde de carbone

(CO₂). Il provient en grande majorité de la combustion des énergies fossiles (pétrole, charbon et gaz) dans les transports, la production d'électricité, l'industrie et l'habitat. La déforestation est la deuxième source d'émission de CO₂. Enfin, une part importante des émissions concerne les activités humaines et industrielles.

Depuis plus de 20 ans, le CHE utilise la biomasse comme principale source d'énergie. Même si ce mode de chauffage fait aujourd'hui polémique, ce choix nous a permis de **limiter considérablement notre dépendance au gaz et au pétrole.** Nous avons également fait le choix ambitieux d'avoir un **parc important de voiture électrique.** Rappelons que tout compris (fabrication, batterie, carburant, recyclage), **une voiture électrique émet environ 3 fois moins de CO₂ que son équivalent thermique.** ■

Label Limoges Durable



Monsieur le Maire de Limoges a convié, le 6 février 2025, les professionnels engagés dans le développement durable à recevoir le label Limoges Durable dans son bureau de l'Hôtel de Ville. Ce label, symbole de leur engagement, est désormais affiché dans la salle Gaucelm Faidit. Ce label, créé par la Ville de Limoges, reprend les 17 Objectifs de Développement Durable de l'ONU : il est délivré aux entreprises, associations, administrations qui s'engagent dans ces objectifs. ■

Ombrières photovoltaïques



L'article 40 de la loi ApER rend obligatoire l'implantation de panneaux photovoltaïques sur ombrières sur les parcs de stationnement extérieurs existants au 1^{er} juillet 2023, de plus de 1500 m², sur au moins 50 % de la superficie des parcs. Un **projet d'installation** sur les parking périphériques du CHE est lancé.

La quantité d'énergie électrique produite est estimée à **40 % de la consommation globale** de l'établissement. Cependant la présence de l'Héliport du SAMU nous oblige à obtenir l'accord préalable de la Direction Générale de l'Aviation Civile lié à un potentiel risque d'éblouissement des pilotes.

La mise en service de ces 2300 m² de panneaux photovoltaïques est **programmée à l'été 2027.** ■

Programme de psychoéducation pour les aidants LEO

Une approche motivationnelle



Depuis début mars, le Centre Hospitalier Esquirol propose le programme de psychoéducation LEO, spécialement conçu pour accompagner les aidants.

Ce programme a été développé par le Centre Lyonnais des Aidants en Psychiatrie (CLAP) au sein du CH Vinatier de Lyon, en collaboration avec les associations de familles en psychiatrie, dont le Collectif Schizophrénies.

UN PROGRAMME ADAPTE AUX BESOINS DES AIDANTS

Le programme LEO répond à un cahier des charges précis visant à offrir un soutien efficace et accessible :

- Un format court pour une meilleure intégration dans le quotidien des aidants.
- Un accès élargi, quelle que soit la pathologie concernée (multidiagnostique).
- Des outils pratiques et des connaissances fondamentales pour mieux comprendre et accompagner leur proche.
- Une mise en pratique lors des séances pour faciliter l'apprentissage
- Un programme conçu pour éviter d'alourdir la charge des aidants.

UNE APPROCHE INNOVANTE

■ Une approche transdiagnostique

Le programme LEO est destiné aux aidants dont le proche vit un trouble de l'ordre de la psychiatrie, de l'addictologie, de l'autisme ou du neuro-développement.

■ Une approche motivationnelle

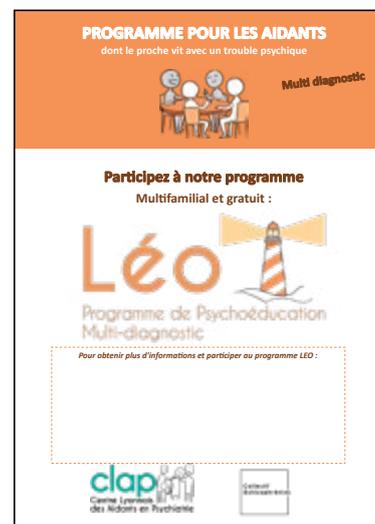
Le programme intègre des techniques issues de l'entretien motivationnel afin de renforcer l'engagement des aidants dans la relation avec leur proche. Il inclut également le Modèle de Ressource Zurichois (ZRM), qui vise à soutenir la motivation et le bien-être des aidants eux-mêmes.

Ce programme novateur offre ainsi un accompagnement structuré et accessible pour les aidants, en leur apportant des outils concrets pour mieux appréhender leur rôle au quotidien.

Pour obtenir plus d'informations sur les programmes de psychoéducation des aidants :

Mme Marie Bourg
Coordinatrice des Programmes de psychoéducation des aidants

05 55 43 12 84



PÔLE DES USAGERS

Relions-nous

Un webdocumentaire pour sensibiliser aux troubles psychiques

Le CH Esquirol s'engage dans la sensibilisation aux troubles psychiques en participant au webdocumentaire interactif Relions-nous, porté par l'équipe de ZEST, Zone d'Expression contre la Stigmatisation. Ce projet repose sur le concept de la bibliothèque vivante et vise à déconstruire les préjugés en donnant la parole aux personnes concernées.

UNE BIBLIOTHÈQUE VIVANTE NUMÉRIQUE, C'EST QUOI ?

Né au Danemark dans les années 2000, le concept de bibliothèque vivante consiste à mettre en relation un « livre vivant » – une personne partageant son expérience de vie – avec un lecteur. Dans sa version numérique, Relions-nous propose aux visiteurs d'accéder à des témoignages en vidéo, abordant différentes facettes des troubles psychiques et du parcours de rétablissement.

Le projet propose plus de 80 vidéos courtes et thématiques, à travers lesquelles onze témoins partagent leur vécu, offrant ainsi une vision plus humaine et authentique des réalités liées à la santé mentale. L'objectif est de sensibiliser le grand public à la diversité des parcours et aux enjeux liés aux troubles psychiques.

LE TÉMOIGNAGE D'AUDE CHEVALIER, PAIR-AIDANTE AU CH ESQUIROL

Dans cette démarche, le CH Esquirol s'est rapproché de ZEST afin de contribuer au projet par un témoignage issu de ses équipes. Aude Chevalier, pair-aidante, a ainsi partagé son histoire personnelle autour de son combat contre les addictions. Accompagnée par le Pôle des Usagers et le service communication, elle a pu livrer un témoignage sincère et inspirant, illustrant l'importance du soutien, du rétablissement et de la stigmatisation.

À travers cette participation, le CH Esquirol réaffirme son engagement en faveur de la lutte contre la stigmatisation et de la valorisation des témoignages des personnes concernées. ■



A voir



Témoignage Aude Chevalier

PÔLE INTER-ETABLISSEMENT DE PSYCHIATRIE DE L'ADULTE - PIPA



E-dip

Sensibilisation à la santé mentale des jeunes

Lors du forum santé organisé à Magnac-Laval, l'équipe E-dip est intervenue pour sensibiliser et informer sur la détection précoce des troubles psychotiques chez les jeunes. Une action essentielle pour mieux repérer, comprendre et accompagner ces troubles dès les premiers signes. ■

L'EMPP à la tribune des journées nationales des EMPP

Le 07 février 2025 et pour la 2^{ème} année consécutive, l'Equipe Mobile Psychiatrie Précarité a été sélectionnée pour intervenir à la tribune des Journées Nationales des EMPP à Lyon sur le thème « **convaincre ou contraindre (aux soins) à la rue** ».

A travers la situation d'un homme de 70 ans SDF, alité sur un matelas de cartons pourris sous un sapin en bord du périphérique limougeaud, ayant eu la pose de 2 stents et sorti de cardiologie sans traitement, Caroline Gouéry Pailler, psychologue et Bruno Aucomte, Infirmier ont pu illustrer le travail mené par l'équipe grâce au regard du **sociogénogramme**, mettant en exergue **l'intérêt et l'importance du travail de réseau**.

Nous avons choisi de mettre le projecteur sur le Travail Thérapeutique de Réseau, en posant la question ainsi: Comment les situations de détresses multiples, celle de cet homme de 70 ans habitant de la rue, convoquant, voire contraignant les professionnels du soin, de l'aide, du contrôle, à travailler ensemble.

Le « Sociogénogramme » est un outil qui favorise une culture commune d'où peut émerger le Travail Thérapeutique de Réseau. C'est une sorte de cartographie des situations complexes qui montre comment les gens se relient les uns aux autres pour faire en sorte que les choses difficiles s'améliorent.

La mission première des EMPP est l'« **aller vers** » ... aller vers les populations qui ne viennent pas vers le soin ou les institutions. Soit parce qu'elles sont sans droit (Sans papier ou en début de la procédure de demande d'asile...), soit parce qu'elles n'ont pas les habiletés sociales (marginiaux, grands exclus...).



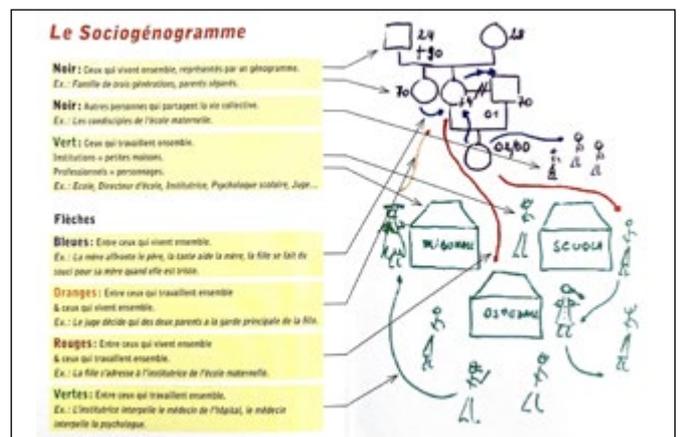
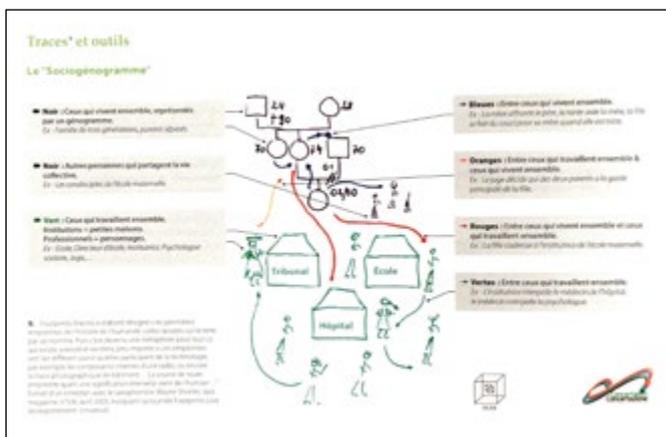
CET « ALLER VERS » PEUT SE DÉCLINER DE 2 FAÇONS DIFFÉRENTES :

- **Aller au plus près des « lieux de vie »** ... dans la rue, les squats, les hébergements alternatifs...
- **Aller vers des lieux tiers** de type associations caritatives, hébergements d'urgence, hébergements pour demandeurs d'asile...

Ces temps d'échange avec les partenaires nous permettent de sensibiliser les professionnels aux pathologies psychiatriques, aux lois en vigueur qui encadrent les hospitalisations sous contraintes, aux conduites à tenir face à une personne délirante, agressive...

Notre mission première est donc de créer les conditions favorables à un accès aux soins, souvent empêché par la méconnaissance, le fantasme ou plus souvent, la mauvaise expérience du soin (hospitalisation, consultation, urgence...).

Comment les situations de détresses multiples contraignent les professionnels du soin, de l'aide, du contrôle, à travailler ensemble.





Morane TRICARD

Socio-esthéticienne à l'UHPB

*Un accompagnement
bienveillant pour
retrouver confiance
en soi*

Depuis le 8 mars 2024, Morane Tricard intervient au sein de l'UHPB à raison d'une demi-journée par semaine, soit le lundi, soit le vendredi.

Son métier de socio-esthéticienne ne se limite pas à l'esthétique traditionnelle : il repose sur **un accompagnement global des personnes fragilisées par la maladie, la vieillesse ou des événements de vie difficiles.**

La socio-esthétique est une discipline à part entière, qui n'est pas une simple spécialisation de l'esthétique, mais un métier exigeant une formation spécifique. Pour exercer, il est indispensable d'obtenir un CAP esthétique et un titre reconnu RNCP.

Loin d'être uniquement axée sur la beauté, cette profession allie soins esthétiques et écoute active. Son but est de restaurer l'estime de soi et la dignité des usagers en leur offrant un moment de bien-être et de reconnexion à leur corps.

Morane Tricard propose ainsi divers soins tels que des soins du visage, des massages, des poses de vernis, du maquillage et des conseils pour l'entretien de la peau. Cependant, son rôle ne se limite pas à ces gestes techniques : elle aide aussi les personnes accompagnées à se reconsidérer et à retrouver confiance en elles.

Au sein de l'UHPB, Morane Tricard accompagne tout particulièrement les femmes dans la redécouverte de leur corps, notamment après un accouchement, période où le corps change et se transforme. Ce travail sur le schéma corporel permet aux jeunes mamans de se réapproprier leur image et de mieux vivre ces évolutions physiques et psychologiques.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Fonds de dotation Estime, créé pour financer la socio-esthétique et permettre aux patientes de bénéficier de cet accompagnement bienveillant.

L'objectif final de son intervention est clair : **permettre aux femmes de se réapproprier leur corps, de se réconcilier avec leur image et de retrouver une estime de soi positive.**

La présence de Morane Tricard à l'UHPB constitue ainsi une véritable ressource pour les patientes, leur offrant un espace de bien-être et de reconstruction personnelle dans un cadre bienveillant et apaisant. ■



Portes ouvertes de l'UEROS

Le jeudi 13 mars, à l'occasion de la semaine du cerveau, l'UEROS a ouvert ses portes. 16 usagers et des professionnels ont participé à cet événement.

Le matin, des **visites guidées** ont été organisées afin de découvrir l'unité et de mieux comprendre l'accompagnement proposé.

2 sessions de 1h30 ont été planifiées.

L'après-midi, au travers d'un **atelier**, les participants ont pu **découvrir et mieux comprendre les principales fonctions cognitives**. De quelles manières ces fonctions interviennent dans notre quotidien ? Quelles sont les difficultés rencontrées en cas de lésions cérébrales et quels moyens mettre en place pour les compenser ?

3 ateliers de 2h ont été organisés (Trivial poursuite des fonctions cognitives, Carte neuropsychologique du cerveau, Le cerveau en mouvement)

La **visite guidée et les ateliers ont affiché complets** lors des inscriptions avec un **retour positif des participants** sur la journée.

L'équipe de l'UEROS remercie Récréasciences pour sa communication autour de cet événement. ■



Groupe de paroles addicto

Renforcé par la présence d'une pair-aidante



Chaque lundi, l'hôpital de jour Degas accueille un groupe de paroles destiné aux usagers confrontés aux addictions. Cet espace d'échange et d'écoute permet à chacun de s'exprimer librement sur une thématique précise, toujours en lien avec l'addiction.

Une nouveauté enrichit désormais ces rencontres : en plus de la présence d'Emilie Patrin, infirmière, Aude, pair-aidante au Pôle des Usagers, intervient au sein du groupe. Forte de son expérience personnelle avec l'addiction, elle apporte un regard complémentaire et une parole authentique qui résonne particulièrement chez les usagers. Son parcours et son savoir expérientiel constituent un véritable atout pour le groupe, offrant une autre perspective sur le chemin du rétablissement.

L'accompagnement des usagers repose ainsi sur la richesse de la complémentarité entre l'infirmière et la pair-aidante. Tandis que la première apporte un cadre soignant et une expertise professionnelle, la seconde offre un partage d'expérience qui favorise l'identification et l'espoir. Cette alliance renforce la dynamique du groupe et soutient davantage les usagers dans leur parcours vers le rétablissement. ■

Jérôme

Participant

“ J'étais très fataliste sur l'abstinence, sur les hospitalisations et les rechutes. Mais grâce au groupe de paroles et à Aude, qui a déjà vécu cela, je sais maintenant que c'est possible d'être abstinent et sevré. ”



Emilie PATRIN

Infirmière

“ La relation soignant-pair-aidant est géniale ! C'est une complémentarité forte ! Moi, j'apporte mon côté plus scientifique et mes expériences professionnelles pour accompagner les usagers, et Aude apporte son savoir expérientiel de l'addiction. On a monté ensemble ce groupe de paroles pour notre DU de pair-aidance.

La notion de rétablissement est essentielle et au cœur des échanges. On a souvent un discours commun, mais avec des approches différentes et complémentaires. Je dirais qu'on s'est bien trouvées en fait ! Elle est bienveillante, et cette dynamique apporte énormément aux usagers. ”



Aude Chevalier

Pair-aidante

“ Le Diplôme Universitaire de Pair-aidance que je passe avec Émilie est une belle aventure ! Je n'aurais jamais pensé en arriver là un jour. Quelle expérience enrichissante !

Je remercie infiniment l'équipe d'addictologie et Émilie de croire en moi, de me faire confiance et de me donner la chance de m'investir auprès des usagers. Je suis ravie que ce groupe de paroles fonctionne, car il valorise la pair-aidance et véhicule un message d'espoir, que je porte avec conviction.

Nous avons co-construit ce groupe de paroles avec Émilie, et je suis convaincue que la complémentarité de notre duo est essentielle au rétablissement des personnes concernées.

Aujourd'hui, je gagne en confiance et j'évolue petit à petit grâce à la Pair-aidance. Après l'obtention du D.U, j'ai dans l'espoir devenir Pair-aidante Professionnelle.

J'espère sincèrement que mon message d'espoir sera entendu ! ”

Table ronde *Santé mentale justice*

Jeudi 20 février 2025 s'est tenue la table ronde Santé mentale justice, organisée dans le cadre du séminaire de Psychiatrie légale. L'événement a réuni plus de 100 participants, et a permis d'aborder les interactions entre justice, psychiatrie et addictologie.



L'ouverture a été assurée par François-Jérôme Aubert, directeur de l'établissement, le Dr Nathalie Salomé, présidente de la CME, et le Pr Philippe Nubukpo, chef de pôle du PUP3A. Il a été souligné l'importance de la collaboration des professionnels du secteur judiciaire présents avec le domaine psychiatrique.

Le Dr Pierre Villéger a présenté **la filière Santé-Justice** du CH Esquirol, **un dispositif essentiel pour assurer la prise en charge des patients à l'interface entre psychiatrie et système judiciaire**. Cette filière joue un rôle clé dans le suivi des personnes placées sous-main de justice souffrant de troubles psychiques ou d'addictions, tout en facilitant le dialogue entre médecins et différents représentants du monde judiciaire. La table ronde a rassemblé l'ensemble de ces acteurs : Madame Abrantes Procureure de la République, Madame Lecrohart Juge au tribunal correctionnel, Madame Chaumont Conseillère à la Cour d'Appel, Madame Clec Vice-Présidente de l'Application des peines au Tribunal Judiciaire, Maître Mandon-Bardaoud-Caussade et Maître Bourra Avocats à la cour, les experts psychiatres auprès de la Cour le Dr Dumond, le Dr Ribeyrol Alamome...

L'un des temps forts de la soirée a été la **discussion autour de**

l'expertise psychiatrique et des soins sans consentement, des sujets sensibles qui mobilisent à la fois les professionnels de santé mentale et les acteurs de la justice. Les échanges ont permis d'éclairer les pratiques actuelles et de questionner les limites juridiques et éthiques dans la prise en charge des patients souffrant de troubles psychiatriques et confrontés à la justice.

L'événement s'inscrit dans un contexte où la psychiatrie légale et la santé mentale sont en pleine mutation. Selon les derniers rapports sur la santé mentale en France, la feuille de route nationale met en avant des problématiques majeures comme la pénurie de personnel, le développement des soins ambulatoires...

Les débats avec la salle ont été particulièrement enrichissants, confirmant la **nécessité d'un renforcement de la coopération entre les mondes judiciaire et médical** pour une prise en charge plus adaptée et respectueuse des droits des patients. Cette table ronde a ainsi permis d'ouvrir des pistes de réflexion sur l'évolution des pratiques en psychiatrie légale et la place de la justice dans l'organisation des soins psychiatriques en France. Rendez-vous a été pris pour poursuivre ces échanges dans le cadre de futures rencontres. ■



Rappel

Bibliothèque Médicale

Outre les accès aux **abonnements CAIRN et ELSEVIER - EM PREMIUM** (revues : L'Encéphale, L'Information Psychiatrique, Perspectives Psy, Soins Cadres, EMC...) le personnel comme les étudiants ont accès à ces **deux portails sur intranet, (icône « bibliothèque médicale »), mais également par le biais du serveur Fantomas dans le dossier COMMUN/ BIBLIOTHEQUE.**

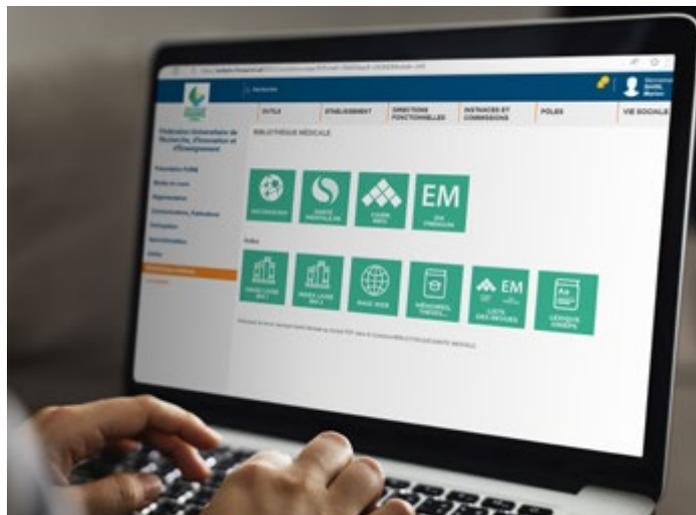
Pour rappel, intranet donne également accès à la base SANTEPSY d'ASCODOCPSY, adhésion qui nous permet d'être en **relation avec une certaine d'établissements de santé mentale en France**, et nous donne **accès au prêt d'ouvrages et d'articles parfois difficile d'accès ou rares**, d'où son utilité (faire les demandes auprès de la Bibliothèque Médicale).

En plus des portails CAIRN et ELSEVIER, vous trouverez un accès à la **revue Santé Mentale** téléchargeable sous forme numérique, revue que la bibliothèque médicale possède également dans son intégralité au format papier. Les versions numériques sont également déjà disponibles dans le dossier Bibliothèque sur le serveur dans le dossier COMMUN.

Vous trouverez également sur intranet deux inventaires des livres et revues de certaines de nos bibliothèques (icône INDEX, également disponible sur le serveur commun). Pour l'instant ces inventaires comprennent la liste des ouvrages de la bibliothèque médicale, de la bibliothèque du SUAL (ad-dicto), de la bibliothèque de la Recherche (FURIE) et de la bibliothèque de l'UCER MONDAIN (article du FLACHE n°6 de Septembre 2021 page 12).

Par ailleurs si les raccourcis intranet permettent entre autre l'accès aux portails CAIRN et ELSEVIER, vous les retrouverez également dans le dossier bibliothèque du dossier commun, qui en plus vous donnera accès à bien d'autres informations, le DSM-5 et la CIM 11 en version numérique, certains articles de nos enseignants, professeurs et professionnels, l'accès à divers revues dont Santé Mentale et Cerveau & Psycho, des articles de la presse nationale concernant la santé mentale et la psychiatrie (Le Monde, Le Point, Le Figaro, Libération...), de vastes listes de bibliographies, des dossiers d'articles scientifiques établis en fonction des demandes du personnel et des étudiants ; ces dossiers étant régulièrement mis à jour. Une liste abondante d'ouvrages numériques et bien d'autres dossiers toujours en cours d'évolution, échelles, guides, épidémiologie, etc. sont à votre disposition.

Ainsi la bibliothèque médicale fournit en moyenne par an, 600 à 900 articles et délivre 200 ouvrages, livres, revues, thèses, mémoires et ouvrages numériques. ■



Contact : Monsieur PIERSON



Poste 2201



bibliotheque@ch-esquirol-timoges.fr



Ouverte de 9h00 à 17h00 sans interruption du lundi au vendredi



Rez-de-chaussée du bâtiment Cabanis

services (\fantomas) (5:) > Commun > BIBLIOTHEQUE

Nom

- 01- DSM-5 & CIM-11 (versions numériques)
- 02- Entrées PORTAIL S - CAIRN & ELSEVIER
- 03 - art. C.H.E - URI - CLÉMENT, LÉGER, CALVET, NUBUKPO - - -
- 04- CERVEAU & PSYCHO (revue au format numérique)
- 05- SANTÉ MENTALE (revue au format numérique)
- 06- Articles - PRESSE - PRESSE NATIONALE
- 07- BIBLIOGRAPHIES
- 08- E-BOOK & RÉSEAU - LISTE, et Divers
- 09- ÉPIDÉMIOLOGIE
- 10- AUDIO - ENREG.-RADIO-FICHIERS AUDIO, VIDEO
- 11- DOSSIERS D'ARTICLES SUR - - -
- 12- ÉCHELLES (en cours)
- 13- GUIDES
- 14- REVUES & MAGAZINES DIVERS
- 15- LISTE - OUVRAGES & REVUES - C.H.E
- 16- DIVERS & PROVISOIRE
- 17-
- 18-
- 19-
- Lexique médical Anglais-Français & Français-Anglais - (8è Ed. 2009)

PÔLE D'ACTIVITÉS TRANSVERSALES

Le consentement éclairé avant une chirurgie orale

L'article L.1111-2 du Code de la Santé publique énonce que **le praticien est tenu d'informer le patient sur son état de santé et sur les soins envisagés**. Le diagnostic est la première étape du processus. Il permet au praticien de poser une base d'information solide en expliquant clairement l'état dentaire du patient et les interventions nécessaires. Une fois le diagnostic établi, le chirurgien-dentiste doit exposer les différents traitements envisageables, leur utilité et les résultats escomptés. L'information doit également inclure les risques inhérents à chaque intervention, qu'ils soient fréquents ou exceptionnels, afin de respecter le droit du patient à une information complète. Loin d'être une simple formalité administrative, il constitue le fondement d'une relation de confiance entre le praticien et son patient. En informant pleinement ce dernier des différentes options de traitement et des risques

encourus, le dentiste respecte non seulement un cadre légal, mais il adopte également une posture éthique. Dans un environnement de soins de plus en plus régulé, l'obligation d'information, renforcée par la loi du 4 mars 2002, représente un levier de transparence qui vise à autonomiser le patient et à prévenir les malentendus. Aujourd'hui, le consentement éclairé est devenu un gage de qualité des soins et une protection tant pour le patient que pour le praticien.

A compter du 1^{er} mars 2025, le département médicotechnique met en place un formulaire de consentement éclairé avant une chirurgie orale. Ce document sera remis au patient ou à l'équipe soignante après la consultation de bilan dentaire. Il devra être complété et remis au praticien ou à la secrétaire du service médicotechnique lors du second rendez-vous. Ce formulaire sera par la suite intégré au DPI. ■

Le dernier né des programmes ETP vient de sortir de sa boîte

"Santé bucco-dentaire : Croquez la vie à pleines dents !"



Ce programme a été co-construit par les services d'odontologie du CHU de Limoges, les services odontologie, hygiène, communication du CH Esquirol, l'URPS Chirurgiens-dentistes, des étudiantes en pharmacie et odontologie, et l'UTTEP Psychiatrie et Santé Mentale du Limousin.

Il s'adresse à toute personne présentant un trouble psychique chronique souhaitant préserver sa santé bucco-dentaire. ■

Professionnels de parcours de soins, vous êtes intéressés par la mise en œuvre de ce programme ?

N'hésitez pas à nous rejoindre le 10 Avril de 14h00 à 16h00 ou le 7 Mai de 10h00 à 12h00 Salle des services techniques pour une présentation.

Pour plus d'informations contacter l'équipe de l'UTTEP
 ✉ uttep@ch-esquirol-limoges.fr ☎ 05 55 43 68 85

Agenda

2^{ème} Journée ETP

Déploiement de l'ETP hors les murs.



- Mardi 6 mai**
- 8h30 - 16h30**
- Stade de Beaublanc - Limoges**

DU de Pair-Aidance Professionnelle



- Inscription jusqu'au 19 mai**
- pdu@ch-esquirol-limoges.fr**

Fête de l'été



- Mardi 10 juin**
- Esplanade du CH Esquirol**

Conférence Réhabilitation psychosociale, pair-aidance et familles

Avec le Pr Nicolas Franck et le Dr Romain Rey



- Mercredi 25 juin**
- 8h45 - 12h**
- Salle Bertran de Born**
- direction@ch-esquirol-limoges.fr**

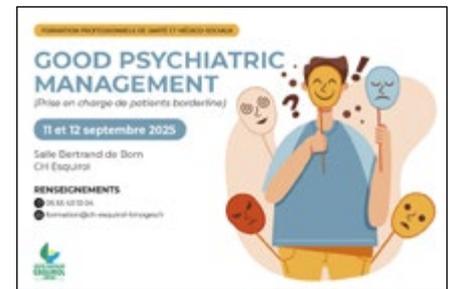
Journée de la Pair-Aidance



- Mardi 24 juin**
- Salle Bertran de Born**

Good psychiatric management

Prise en charge de patients borderline



- 11 et 12 septembre**
- formation@ch-esquirol-limoges.fr**
- 05 55 43 13 04**

Directeur de publication :

François-Jérôme Aubert

Rédaction / Mise en page :

Anne Delias-Ayres
Marion Baril

Coordination :

Emilie Abello
Laurent Arnaud
Sarah Baborier
Valérie Bayout
Géraldine Barruche
Jean-Christophe Bourlion
Dominique Bretenoux Pennequin
Françoise Collin
Hélène Cueille
Enorah Fiederer
Yves-Marie Frot
Murielle Girard
Elodie Guinet
Sophie Hazard
Carine Hoang
Aurélien Lacroix
Caroline Tanty
Jessica Villard

Votre avis nous intéresse...

Pour que ce Journal Interne concerne chacun, n'hésitez pas à revenir vers nous avec vos avis, vos envies, et vos remarques...

05 55 43 11 86 ou 10 15

communication@ch-esquirol-limoges.fr

15, rue du Dr Raymond Marcland
BP 61730
87025 LIMOGES Cedex

05 55 43 10 10

www.ch-esquirol-limoges.fr

